

L'art s'offre une place à l'école

■ La culture sera élevée au rang de matière scolaire, promettent les ministres CDH.

Comment mieux intégrer l'art et la culture à l'école? Telle est la question que s'est posée la coupole Alliance culture-école qui a rendu sa réponse ce lundi soir aux ministres francophones CDH de la Culture (Alda Greoli) et de l'Éducation (Marie-Martine Schyns).

Un nouveau référentiel de compétences

Partie intégrante du Pacte pour un enseignement d'excellence, cette coupole regroupait une série d'acteurs à la fois de la sphère culturelle et de l'école. Ces personnes avaient reçu pour mission de proposer une série de réformes afin d'assurer, via l'école, un meilleur bagage culturel à l'ensemble des jeunes francophones. "La culture et l'école travaillent déjà ensemble aujourd'hui, mais la nouveauté c'est que cette coopération va devenir structurelle pour tous les établissements", a souligné lundi soir Michel Guerin, président de l'Alliance culture-école.

Concrètement, l'art et la culture deviendront ainsi une matière scolaire propre, avec un référentiel de cours spécifique, ce qui obligera l'ensemble des écoles de la Fédération à explorer à l'avenir ces domaines aujourd'hui trop souvent lais-

sés à l'intérêt ou au bon-vouloir de l'un ou l'autre enseignant.

Un parcours pour tous les élèves

A cette fin, il est prévu que les écoles élaborent un "parcours d'éducation culturelle et artistique" (baptisé Peca) pour leurs élèves. Parcours qu'ils suivront de la maternelle à la fin du secondaire.

Ce Peca aura pour mission de dispenser aux jeunes des connaissances théoriques sur les arts, mais aussi d'encourager les pratiques individuelles et collectives, et enfin d'organiser des rencontres avec les œuvres et les artistes.

Nerf de la guerre, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit un budget annuel de sept millions d'euros pour assurer de tels objectifs. "Cela couvrira notamment les visites extérieures des classes ou la venue d'artistes dans les écoles. On prévoit ainsi une visite par an et par classe", détaille Marie-Martine Schyns.

Outre l'impact budgétaire, la concrétisation de cette réforme nécessitera aussi un gros effort en termes de formation des enseignants. Il imposera également de pouvoir libérer des programmes de cours l'organisation d'heures spécifiques, sans que leur nombre ait été précisé.

Les premiers effets de cette réforme, promettent les ministres, sont attendus dans les trois prochaines années.

BdO (avec Belga)